



Communiqué de presse 16/04/2021

Les équipes mobiles débuteront leurs visites à domicile le 26/04

À Bruxelles, des équipes mobiles seront déployées pour la vaccination à domicile des personnes en totale incapacité physique de se déplacer dans un centre de vaccination. Les premières vaccinations à domicile débuteront le 26 avril prochain.

Les Services du Collège réuni de la Cocom ont mis en place [des équipes mobiles de vaccination](#) réservées à la vaccination à domicile des personnes qui ne peuvent pas se rendre dans un centre de vaccination. Les activités de ces équipes mobiles devaient débuter ce lundi 19/04/2021; l'inscription de certains patients éligibles ayant déjà commencé ce lundi 12/04/2021.

Toutefois, suite à la notification de cas très rares de thromboemboliques, par mesure de précaution, la firme Johnson&Johnson/Janssen (J&J) a demandé de suspendre l'administration de son vaccin. Suite à cela, la Conférence Interministérielle Santé publique (CIM) a décidé de reporter temporairement les premières administrations de ce même vaccin qui étaient planifiées via les équipes mobiles ce vendredi 16/04/2021. Une nouvelle évaluation aura lieu la semaine prochaine suite à une recommandation prévue par l'Agence Européenne des Médicaments (EMA).

Dans ce contexte, en accord avec le cabinet du Ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron, nous avons décidé **de reporter d'une semaine le début des activités de vaccination à domicile**, afin de permettre aux agences régulatrices de formuler leur recommandation et d'avancer sur la définition d'un plan de contingence, déjà en cours d'élaboration. Les vaccinations prévues cette semaine dans les centres de vaccination sont maintenues.

Nous préparons une adaptation des procédures pour permettre le démarrage des activités le 26/04/2021, en respectant les principes de sécurité des patients, des opérateurs, et la qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous étudions les solutions qui permettront d'immuniser ces patients aux besoins spécifiques avec d'autres vaccins. Les médecins généralistes ayant déjà un rendez-vous pour pouvoir vacciner eux-mêmes leurs patients, à domicile, seront contactés dans les plus brefs délais afin qu'un nouveau rendez-vous soit fixé.

Selon les développements attendus la semaine prochaine, les recommandations reçues et, toujours avec comme priorité la santé et la protection des patients, nous mettrons donc, le 26/04/2021, en application un plan adapté. Les centres de vaccination bruxellois quant à eux poursuivent les vaccinations sans le moindre impact.

La vaccination est la porte de sortie de la crise sanitaire

Pour rappel, l'objectif principal de vaccination est de **vacciner au minimum 70% de la population bruxelloise**, en donnant la priorité aux groupes à risque identifiés. Et ce, pour obtenir *in fine* une immunité de groupe et endiguer la propagation du coronavirus. Le rythme de la campagne de vaccination est tributaire de la cadence de livraison effective des vaccins et de la disposition de la population à se faire vacciner.

Bien que la situation épidémiologique bruxelloise reste inquiétante, la campagne de vaccination porte ses fruits et nous permet d'entrevoir la possibilité d'un quotidien où le virus sera sous contrôle. L'expérience de la vaccination dans les maisons de repos et les maisons de repos et de soins démontre que vacciner protège. Le message est donc simple: **vaccinez-vous !**

Plus d'informations sur le dispositif Covid-19 à Bruxelles sur coronavirus.brussels. Suivez aussi notre actualité sur notre [page Facebook](#).